

Observatoire de la formation

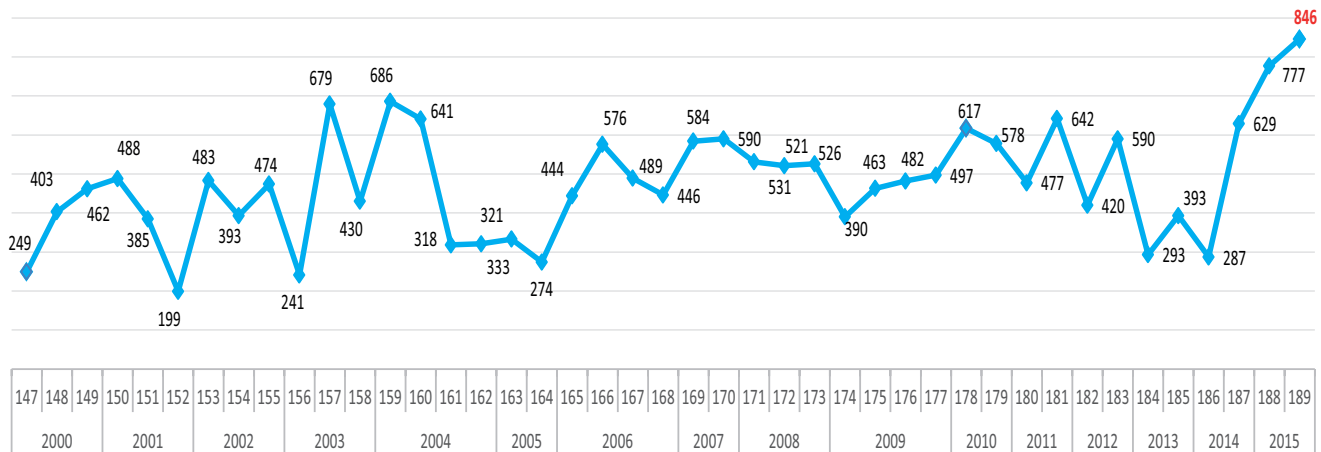
189^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

A retenir

- Effectifs : 846 élèves entrés en formation en 2 temps : le 29 septembre (pour la majorité) et le 19 octobre 2015
- Répondants : 829 élèves ont répondu au questionnaire soit 98% de la promotion
- 76% d'hommes et 24% de femmes
- Âge moyen : 28,8 ans
- Niveau de diplôme : 73% de bacheliers ; 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- Principales DISP d'origine des élèves : les missions et territoires d'Outre-mer et Lille qui réunissent respectivement 18% et 15% des effectifs
- Principale perspective de carrière : monter en grade vers des fonctions d'encadrement

Nombre d'élèves accueillis en formation

Graphique 1 : Évolution de l'effectif d'élèves par promotion depuis 2000*



Avec 846 élèves, la 189^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires bat le récent record de la promotion précédente. Depuis 15 ans, jamais une promotion n'avait enregistré un si grand effectif d'élèves. Toutefois, notons que seules

2 promotions sont entrées en formation en 2015 alors que certaines années ont accueilli jusqu'à 4 promotions (2009, 2006, 2004 et 2002).

* Les années présentées ici correspondent à la date d'entrée en formation des promotions à l'Énap. Elles peuvent différer des années auxquelles les élèves ont passé le concours. Par exemple la 188^{ème} promotion est entrée en formation en 2015 mais a passé le concours en 2014.

Graphique 2 : Évolution de l'effectif annuel d'élèves entrés en formation depuis 2000

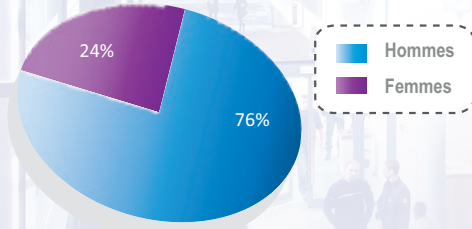


Si les 188^{ème} et 189^{ème} promotions sont les deux plus importantes qu'ait connu l'Énap depuis 15 ans, certaines années ont vu un effectif supérieur d'élèves surveillants entrer en formation. Par exemple, en 2004, 1966 élèves sont entrés en formation, soit 343 de plus qu'en 2015. Cette analyse des chiffres rapportés à l'année nous indique que ce n'est

pas l'effectif total d'élèves formés qui est une nouveauté pour l'Énap mais leur concentration dans un plus petit nombre de promotions. Au final, 2015 n'est pas une année record, mais elle reste dans la fourchette haute en matière d'élèves accueillis.

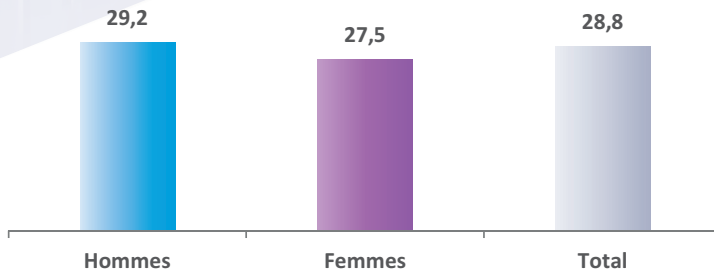
Le profil sociodémographique

Graphique 3 : Répartition par genre – Proportions



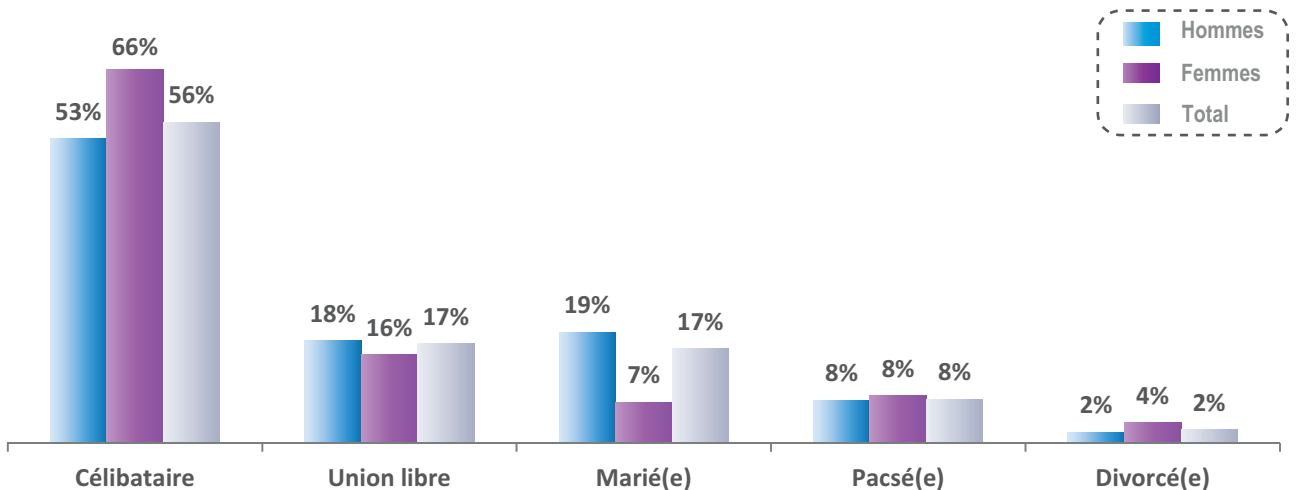
La 189^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires est composée de 76% d'hommes et de 24% de femmes. Pour cette promotion, le système de recrutement par quota (consistant en 15% de femmes par promotion) n'est donc pas respecté.

Graphique 4 : Age moyen en fonction du genre



L'âge moyen est de 28,8 ans. Avec 27,5 ans en moyenne, les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes (29,2 ans). L'élève le plus jeune a 19 ans contre 58 ans pour le plus âgé.

Graphique 5 : Situation matrimoniale selon le genre – Proportions

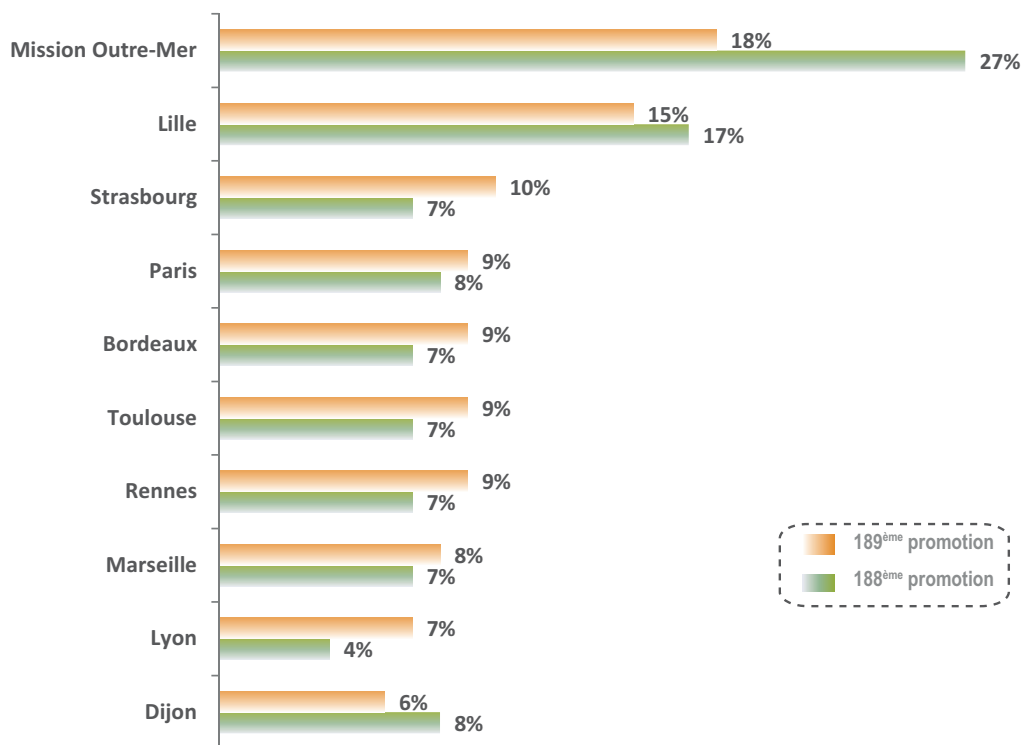


Plus de la moitié des élèves sont célibataires. Les femmes ont davantage tendance que les hommes à être dans cette situation (66% contre 53%). A l'inverse, elles ont beaucoup moins tendance que les hommes à être mariées (7% contre 19%).

38 % des élèves sont parents, avec en moyenne 1,8 enfant. Bien qu'elles soient plus jeunes, les femmes ont au-

tant d'enfants que les hommes. Notons que 5% de la promotion est en situation de monoparentalité, c'est-à-dire célibataire ou divorcé ayant la garde d'au moins un enfant. Les femmes sont davantage touchées par le phénomène que les hommes puisqu'elles sont 11% dans cette situation contre 3% de leurs homologues masculins. Cette situation peut rendre leur formation plus compliquée à suivre compte-tenu de cette charge familiale.

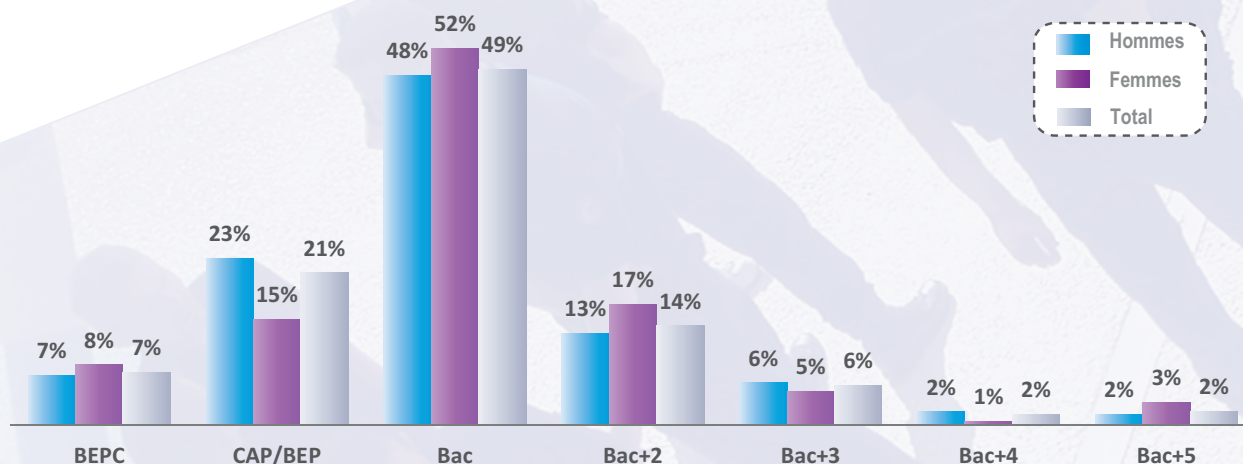
Graphique 6 : Direction interrégionale du concours – Proportions



La précédente promotion avait vu pour la première fois depuis 10 ans l'effectif d'élèves issus de la MOM dépasser celui de ceux originaire de la région de Lille. Cette tendance se confirme pour cette promotion puisque la MOM est à nouveau la DISP la plus représentée. Elle voit toute-

fois sa proportion diminuer considérablement (-9 points depuis la dernière promotion). Juste derrière, la DISP de Lille est représentée par 15% des élèves. Les autres régions se répartissent de manière plus homogène avec des proportions s'échelonnant entre 10% (Strasbourg) et 6% (Dijon).

Graphique 7 : Diplôme le plus élevé en fonction du genre – Proportions

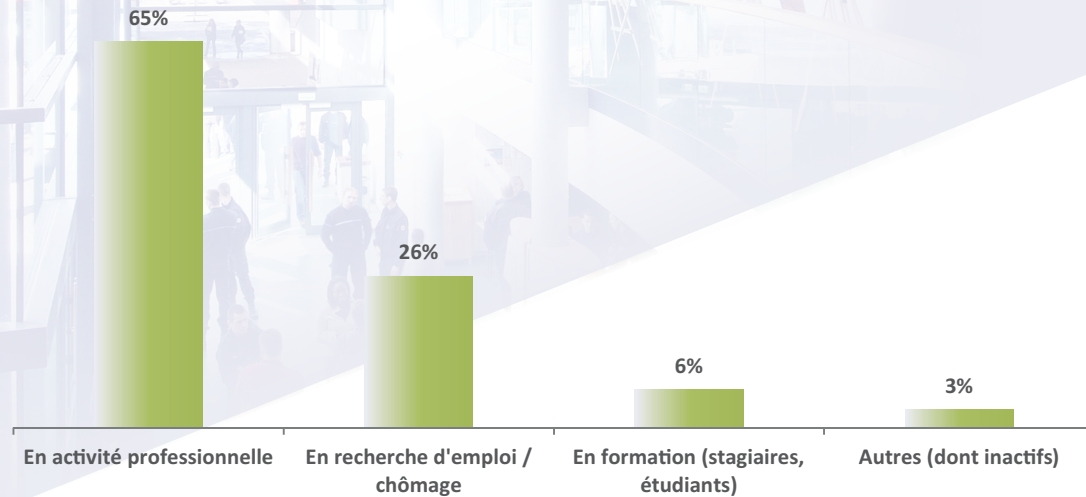


Le niveau de diplôme des élèves surveillants, habituellement bien au-dessus du niveau requis pour le concours (BEPC), est pour cette promotion particulièrement élevé. 73% des élèves sont titulaires du baccalauréat, ce qui constitue une augmentation de 8 points par rapport à la promotion précédente. Les élèves titulaires d'un diplôme

de l'enseignement supérieur représentent quant à eux 24% de la promotion. Comme toujours, les femmes sont plus diplômées que les hommes.

Parcours professionnel

Graphique 8 : Situation professionnelle au moment du concours - Proportions

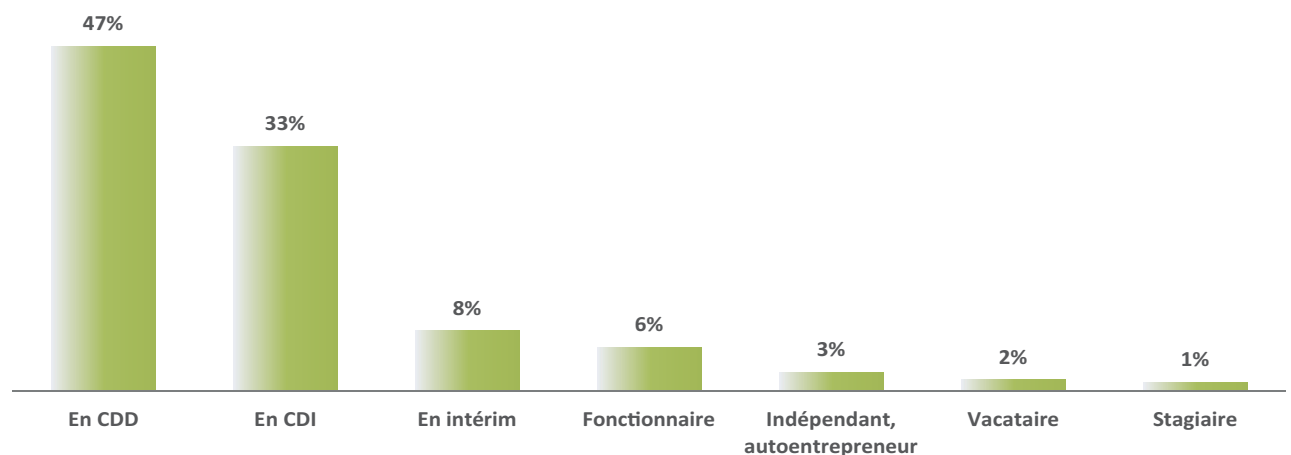


65% des élèves étaient en activité professionnelle au moment du passage du concours et 26% étaient en recherche d'emploi.

On sait par ailleurs que 46% des élèves ont déjà travaillé dans le domaine de la sécurité publique, que ce soit dans l'administration pénitentiaire, la police, la gendarmerie ou la douane. Le choix de devenir surveillant pénitentiaire

semble s'inscrire pour ces personnes dans une logique de proximité avec leur précédent emploi. Ils vont en effet retrouver certains aspects et certaines valeurs communes telles que l'appartenance à un métier relatif à l'ordre et à la sécurité publics, le respect de la loi, le port de l'uniforme, la manipulation d'armes ainsi qu'une administration hiérarchisée.

Graphique 9 : Nature du dernier contrat de travail – Proportions

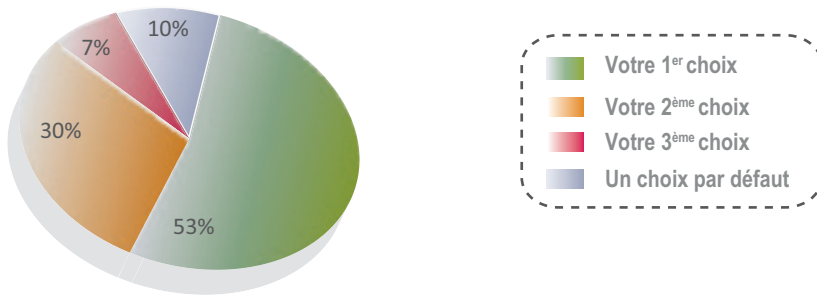


Si la plupart des élèves exerçaient une activité professionnelle au moment du concours, ils étaient une minorité à occuper un emploi stable. 33% des élèves ont déclaré que leur dernier contrat de travail était un CDI et 6%

étaient fonctionnaires. Cette situation explique certainement pourquoi la première motivation des élèves à devenir surveillant pénitentiaire est la sécurité de l'emploi.

Motivations et perspectives professionnelles

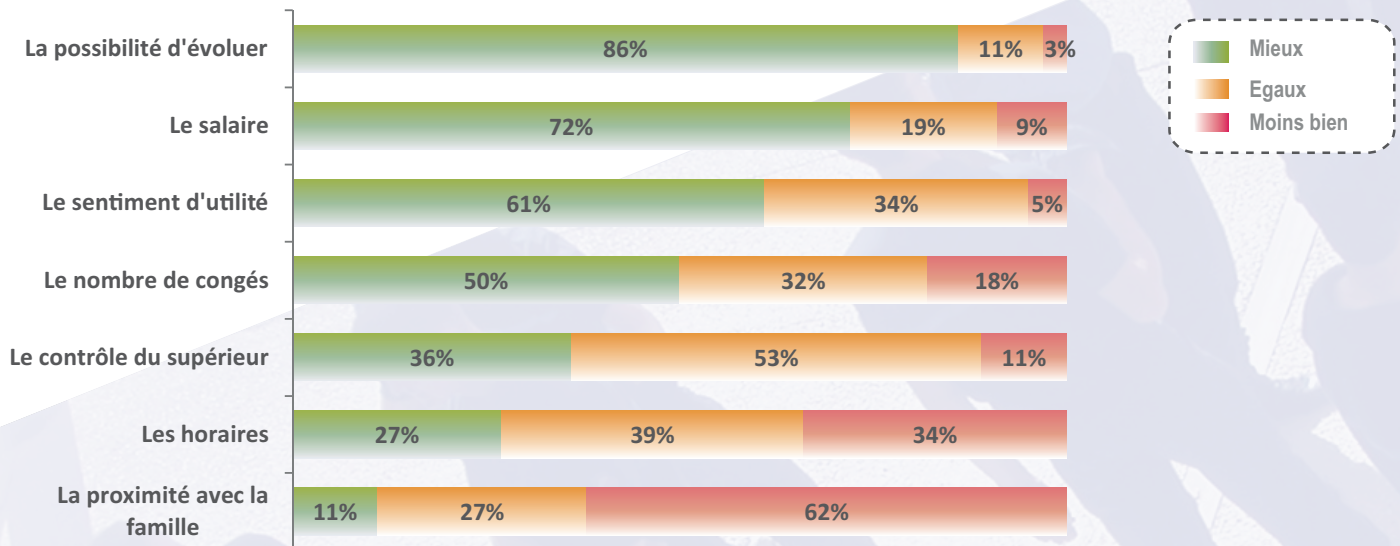
Graphique 10 : « Le concours de surveillant pénitentiaire était... » - Proportions



Une proportion importante des élèves (43%) a passé au moins un autre concours que celui de surveillant durant l'année qui a précédé leur entrée en formation à l'Énap.

Pour autant, 53% des élèves déclarent que le concours de surveillant était leur premier choix et 30% leur second choix.

Graphique 11 : Avantages et inconvénients du métier de surveillant par rapport au dernier emploi occupé - Proportions

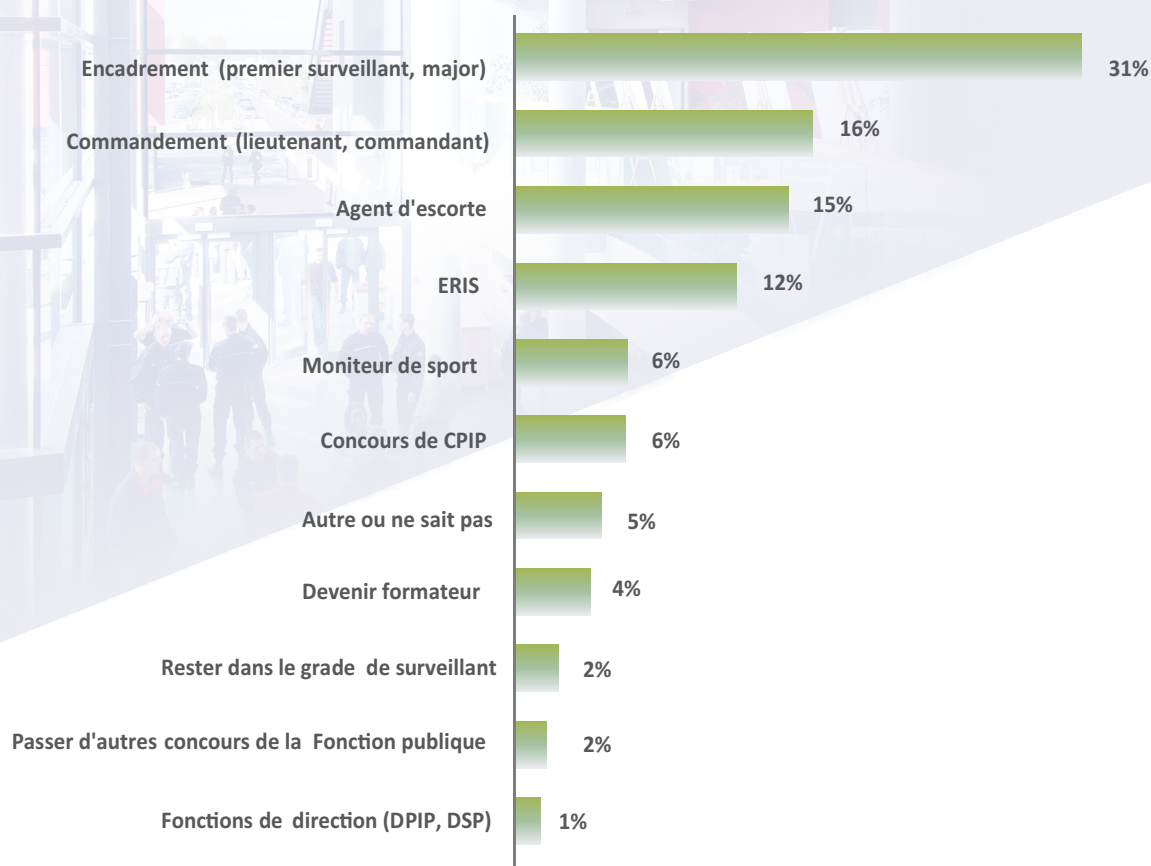


Interrogés sur les avantages et les inconvénients du métier de surveillant par rapport à leur dernier emploi, les élèves expriment globalement que leur nouvelles conditions de travail devraient être au moins égales, si ce n'est meilleures qu'auparavant, notamment en ce qui concerne

leurs possibilités d'évolution (86%), leur salaire (72%) et leur sentiment d'utilité (61%).

Les deux aspects que les élèves craignent le plus de voir régresser concernent la proximité avec leur famille et, dans une moindre mesure, les horaires.

Graphique 12 : Principales perspectives d'évolutions professionnelles - proportions



Concernant leurs perspectives professionnelles, deux grandes logiques s'affrontent. D'un côté, presque la moitié des élèves expriment leur préférence pour une montée en grade dans le corps des surveillants (36%), dans le corps des officiers (16%), ou dans le corps des personnels de direction (1%).

D'un autre côté, plus d'un tiers des élèves envisagent plutôt d'évoluer vers une spécialisation, qu'il s'agisse d'agent d'escorte (15%), d'Eris (12%), de moniteur de sport (6%) ou de formateur (4%).

Remarquons que peu d'élèves envisagent simplement de

rester dans le grade de surveillant (2%) ou de passer d'autres concours de la fonction publique hors administration pénitentiaire (2%).

Globalement, on peut voir que si l'administration pénitentiaire recrute beaucoup, elle semble également réussir à s'inscrire dans une logique de fidélisation dans la mesure où les élèves envisagent pour la plupart d'y faire carrière.



189^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

NOVEMBRE 2015

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

 **Énap**
École nationale
d'administration
pénitentiaire